

Cathédrale en travaux



INFORMATION IMPORTANTE : DÉBUT DES TRAVAUX



*Chers fidèles de l'Eglise,
Malgré les difficultés liées aux mesures sanitaires pour lutter contre la propagation du Covid-19, le Conseil Paroissial mets en route les projets de rénovation des bâtiments de l'Eglise.*

J'ai le plaisir de vous informer que nous avons mandaté un architecte expérimenté en tant que Maître d'œuvre de l'ensemble des travaux indispensables à entreprendre : rénovation des vitraux, traitement des fissures et des infiltrations apparues dans les murs de l'église, restauration des corniches de la coupole, ...

Ainsi nous avons commencé:

- les travaux de réfection de toute la toiture de l'Aratchnortaran, en urgence compte tenu des nombreuses infiltrations ; ces travaux débutés mi-novembre devraient finir à la mi-décembre,*
- les travaux de restauration des vitraux de la coupole vont commencer avec d'abord le montage des échafaudages dans la cour de l'Eglise à la mi-décembre, suivie en janvier 2021 du démontage des vitraux pour leurs rénovations par les Maîtres Verriers, comme il en avait été convenu grâce aux financements assurés par vos dons.*

Enfin, en attendant l'obtention des autorisations nécessaires de la Direction de l'Urbanisme, nous profiterons des échafaudages en place pour faire émettre plusieurs devis pour la restauration des corniches autour de la coupole, des toits en ardoise, des descentes d'eaux et de la façade de l'église dont la pierre de taille s'effrite. Nous couplerons ainsi l'usage des échafaudages des vitraux avec ceux de restauration de façade, pour réduire les coûts. Ces travaux devant être entrepris sans tarder pour que la solidité de l'édifice soit préservée, nous sommes obligés de faire à nouveau appel à la générosité de nos fidèles.

Nous sommes persuadés que notre appel sera entendu. Vos dons peuvent être envoyés par chèque à l'ordre de l'Eglise Arménienne de Paris, un CERFA vous sera délivré permettant une déduction à hauteur de 66% de vos impôts.

Le Conseil Paroissial

Participer à la vie de la Paroisse : Des études des Saintes Écritures, en arménien et en français, sont organisées dans notre cathédrale de Paris ainsi que des activités spirituelles et culturelles. Si vous souhaitez participer ou faire partie des chantres, de la chorale, des cours de catéchisme et école du dimanche (pour les enfants), du **Groupe des Jeunes** et du Comité des Dames, prenez contact avec le **secrétariat de l'église (+33 1 43 59 67 03)** ou avec le **Prêtre Paroissial**.

* * *

Devenir membre de l'association culturelle : Si vous souhaitez devenir un membre actif de notre église, électeur ou éligible, **remplissez le formulaire d'adhésion** et adressez le à l'église (voir les **conditions nécessaires**).

* * *

Faire un don : Les dons des fidèles et des bienfaiteurs ainsi que les legs sont les seules ressources qui permettent d'assurer la vie et la promotion de l'église. Nous sommes certains que notre appel à votre générosité en faveur de la maison de Dieu ne peut rester sans réponse. Vous pouvez faire un don **en espèces** ou **par chèque** à l'ordre de l'Eglise Arménienne de Paris, 15 rue Jean Goujon, 75008 Paris. Un **CERFA** vous sera envoyé pour déduction de votre don à hauteur de 66% de vos impôts. Vous pouvez aussi faire un don par **virement** :
IBAN : FR76 3000 3033 3000 0505 3496 157, BIC : SOGEFRPP.

Merci d'envoyer un e-mail à eglise.apostolique.armenienne@wanadoo.fr en précisant votre adresse pour l'envoi du CERFA.

